



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Le 30 mai 2024

Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Usse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Sillingy, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 24 mai 2024

Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 20 - votants 30.

Présents :

Pierre AGERON, Yolande BAUDIN, Carole BERNIGAUD, Thomas BIELOKOPYTOFF, Christian BOCQUET, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Rocco COLELLA, Elodie DONDIN, Fabienne DREME, Luc DUBOIS, Christophe GUITTON, Sylvie LE ROUX, Cécile LOUP FOREST, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Henri PERRIN, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT, Brigitte TERRIER

Procurations :

Elisabeth BOIVIN à Thomas BIELOKOPYTOFF
Jean-Pierre CHAMBARD à Cécile LOUP FOREST
Roger DALLEVET à Pierre AGERON
François DAVIET à Brigitte TERRIER
Karine FALCONNAT à Carole BERNIGAUD
Sophie FORNUTO à Luc DUBOIS
Virginie FRANCOIS à Séverine MUGNIER
Yves GUILLOTTE à Christian BOCQUET
Philippe LANGANNE à Yvan SONNERAT
Michel PASSETEMPS à Henri CARELLI

Excusés :

Jacqueline CECCON
Christiane MICHEL

Secrétaire de séance : Carole BERNIGAUD

N° 2024-69 : Attribution du marché de travaux de renforcement du réseau d'eau potable sur le secteur Chaumontet bas, commune de Sillingy

Monsieur Yvan SONNERAT, Vice-président en charge de l'eau, rapporteur

Dans le cadre des travaux de requalification de voirie sur le secteur de Chaumontet bas (commune de Sillingy), la CCFU a saisi l'opportunité de renouveler et renforcer d'anciennes canalisations de distribution d'eau potable (230 ml sur la route des Champs, la route des Combes et le passage des Serrés).

Ces travaux permettront d'homogénéiser le fonctionnement du réseau sur le secteur en complétant les travaux déjà effectués en 2022, d'améliorer la desserte et de sécuriser l'approvisionnement par le renouvellement de canalisations vétustes.

Afin de fluidifier les travaux et d'optimiser les coûts, un groupement de commandes a été constitué avec la commune pour permettre la réalisation conjointe des travaux.

Un marché de travaux a été lancé sous forme de procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Un avis d'appel à la concurrence a été diffusé le 19 mars 2024 via la plateforme des marchés publics : www.mp74.fr

Suite à la mise en concurrence, 4 offres ont été remises.

La commission d'appel d'offres créée par délibération n°2020-38 du conseil communautaire du 15 juillet 2020 s'est réunie le vendredi 3 mai 2024 pour l'analyse des offres.

Au vu du rapport d'analyse des offres, cette commission propose de retenir le groupement d'entreprises DUCLOS TP (mandataire) / COLAS pour un montant de travaux (tranche eau potable) de 239 728,30 €HT (estimation de la maîtrise d'œuvre : 216 695,50 €HT).

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'**attribuer** le marché au groupement d'entreprises DUCLOS TP (mandataire) / COLAS pour un montant de 239 728,30 €HT (tranche eau potable),
- D'**autoriser** monsieur le Président à engager les travaux et signer le marché et les pièces afférentes,
- De **souligner** que les crédits suffisants figurent au budget annexe de l'eau potable, exercice 2024.

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**Le Président,
Henri CARELLI**

**La secrétaire de séance,
Carole BERNIGAUD**



The image shows a blue ink signature of Carole Bernigaud.